

La micro assurance en France: un projet de contrat obsèques

Ce sujet a été traité dans le cadre d'un Bureau d'Étude lors du Master 1 à l'Euro-Institut d'Actuariat (EURIA) de Brest. À cette occasion, un projet visant à créer une garantie obsèques pour des personnes concernées par la micro assurance, a été réalisé en partenariat avec le mouvement ATD Quart-Monde. Cette synthèse présente dans un premier temps le travail documentaire réalisé autour de la micro assurance et des garanties obsèques, puis la manière dont ont été traitées et exploitées les données disponibles pour, enfin, aboutir aux résultats obtenus et aux perspectives concrètes du projet.

Le principe de la micro assurance est l'adaptation de services d'assurance à des clients, essentiellement à faibles revenus, voire en situation de précarité, qui n'ont donc pas les moyens d'être couverts aux conditions habituelles. Ce principe est apparu dans les années 80 dans des pays émergents en complément de l'offre du microcrédit très connue grâce au professeur Mohammad Yunus, Prix Nobel de la paix en 2006. De nombreux projets de micro assurance se sont développés en Asie, en Amérique latine et en Afrique. La micro-assurance n'est pas totalement absente des pays de l'OCDE. En France, c'est en 2006 que le premier système de micro assurance est apparu avec les « Entrepreneurs de la cité », une fondation qui a proposé des produits de micro assurance adaptés à des micro-entreprises dont l'accès à l'assurance traditionnelle s'avère difficile si l'on en juge par le nombre de souscripteurs qui reste limité.

La micro assurance s'appuie sur plusieurs piliers : tout d'abord un produit de micro assurance s'adresse à une population exclue des circuits classiques ; le réseau de distribution est souvent alternatif aux circuits habituels ; le risque doit être assurable, viable et rentable ; enfin, il est important que le produit soit utile et compréhensible pour les populations concernées. Dans notre travail, nous nous sommes penchés sur l'assurance obsèques. Celle-ci permet à une personne de régler de son vivant le coût et parfois aussi le déroulement de ses funérailles. Les proches sont ainsi soulagés à la fois financièrement et matériellement. L'assuré, quand il souscrit ce contrat d'assurance, précise qui sera le bénéficiaire du capital assuré à son décès. L'âge de souscription moyen se situe légèrement au-dessus des 60 ans. Les cotisations payées dépendent entre autres de l'âge de l'assuré au moment de la souscription ainsi que du montant du capital assuré. Le décret n° 95-653 du 9 mai 1995 définit plusieurs types de garanties obsèques : les contrats en capital, les contrats en prestations standardisées et ceux en prestations personnalisées.

L'objectif du projet conduit avec le Docteur Boissonnat, responsable du pôle Santé du mouvement ATD Quart Monde, est de créer une garantie « obsèques » pour les catégories de populations CMU-C et ACS, CMU-C non ACS, ACS non CMU-C et non ACS non CMU-C mais avec AAH ou en invalidité. Pour ces populations, les prestations essentielles pour toute inhumation couvrent la possibilité d'être lavé, vêtu et identifié afin que l'on puisse retrouver leur trace. La garantie doit couvrir l'intégralité des frais d'obsèques. Le produit se doit d'être proche de la réalité et compréhensible pour un utilisateur lambda n'ayant que des connaissances rudimentaires de l'assurance.

Pour que le produit se rapproche de la réalité, une table de mortalité adaptée à la population visée a été construite à partir des données disponibles. Toutes les données, dont un certain nombre sont difficiles à obtenir, ont pu être fournies par le Docteur Boissonnat. Celles-ci correspondaient à des tables de personnes ayant été en contact au moins une fois dans l'année avec les services de la Santé sur 3 années : de 2012 à 2014. Ces tables

concernent plus de 7 millions de personnes couvertes par le régime général de l'Assurance Maladie avec au moins une consommation de soins ambulatoires ou en établissement privé. Pour chaque année, les individus sont répartis par âge et par catégorie (CMUC, ACS, CMUC non ACS, ACS non CMUC, ni ACS ni CMUC mais AAH). 61% des personnes étaient dans la catégorie CMUC non ACS, les autres étant équitablement répartis entre les autres catégories. Le but de la table est de proposer une fonction qui donne la probabilité de décéder en fonction de l'âge de l'individu ainsi que d'autres caractéristiques. Seuls les individus qui décédaient au cours de l'expérience, menée 2012 à 2015, la dernière année servant à projeter les taux de mortalité de 2014 (ce qui justifie de parler de l'expérience sur 4 ans et non 3 – 2012 : 2014). Le modèle retenu est un modèle de durée à hasard proportionnel, le modèle de Cox avec fonction de base connue et censure à droite de type fixe dont l'avantage est que l'on peut intégrer des variables explicatives exogènes. L'estimation des paramètres a été faite par la méthode du maximum de vraisemblance. Le modèle a ensuite été appliqué avec une fonction de base de Weibull.

Les premiers résultats n'étaient certes pas incohérents mais inutilisables dans la mesure où les caractéristiques habituelles d'une courbe de mortalité comme la surmortalité vers 20 ans ou celle liée à l'âge avancé, n'étaient pas présentes. Cette comparaison au modèle de mortalité « habituel » est importante dans la mesure où le résultat n'est pertinent que s'il aboutit à une courbe non aberrante et compatible avec les explications « à dire d'experts », qu'elles émanent du Docteur Boissonnat, qui a une connaissance profonde de ces populations, ou de spécialistes de micro-assurance comme M. Nabeth. Les experts pensent en effet que la dynamique de la courbe ne doit fondamentalement pas changer tout en permettant d'aboutir à une espérance de vie plus faible. Les difficultés pouvaient provenir aussi bien de la qualité des données, difficilement améliorable compte tenu de la population étudiée, de la fonction de base choisie ou de l'expression du caractère exogène dans la mesure où l'appartenance aux différentes populations étant représentée par les chiffres 1, 2, 3 et 4, pouvant imposer des modifications de la forme de la fonction. En essayant une fonction de base de la forme de Gompertz-Makeham, couramment utilisée pour construire les tables de mortalité et surestimant la mortalité aux âges avancées, et en faisant une étude pour chaque catégorie en ne gardant donc que l'âge comme variable, une nette amélioration des résultats a été obtenue. Toutefois, l'optimisation des paramètres est instable et ne permet pas d'utiliser ces tables pour l'outil Excel de tarification construit dans le cadre de ce projet. Aussi, il a été décidé d'utiliser directement les taux bruts de mortalité d'une année pour créer la table de mortalité, option moins élaborée mais permettant d'obtenir des résultats cohérents.

Ces résultats ont permis la création d'un outil de tarification et de provisionnement sur Excel regroupant une notice d'utilisation permettant une prise en main facile de l'outil, la table de mortalité construite avec les taux bruts de mortalité pour chaque catégorie de population, et le calcul des primes pures viagères mensuelles. Le calcul des primes, appliqué dans des procédures VBA, s'effectue dans le cadre des opérations en cas de décès sur une tête, les expressions obtenues ne dépendant finalement que du capital assuré, du taux technique et d'informations disponibles dans la table de mortalité construite. Pour comprimer au maximum les coûts, le schéma global suivant est en cours de construction. L'Association ATD Quart Monde se charge de la distribution du produit. CNP Assurance s'occupe de la partie assurantielle du contrat en gérant les cotisations ainsi que de la relation avec les clients. Les prestations funéraires sont fournies et gérées par l'entreprise ROC'ECLERC. Le planning provisoire prévoit une expérimentation au niveau local dans la région de Nancy fin 2016, puis une généralisation au territoire français en 2018 dans le meilleur des cas.

Ce projet nous a permis non seulement de découvrir et de comprendre les différents enjeux de la micro assurance mais aussi de nous intéresser à des aspects plus techniques avec l'élaboration du produit de micro assurance obsèques. Le produit finalement obtenu est cohérent même si certains points restent à améliorer.